

SITUATION GENERALE DES AIRES PROTEGEES EN AFRIQUE CENTRALE: APPROCHES DE GESTION ACTUELLES

Sébastien Luc KAMGA KAMDEM
Secrétaire Exécutif du RAPAC

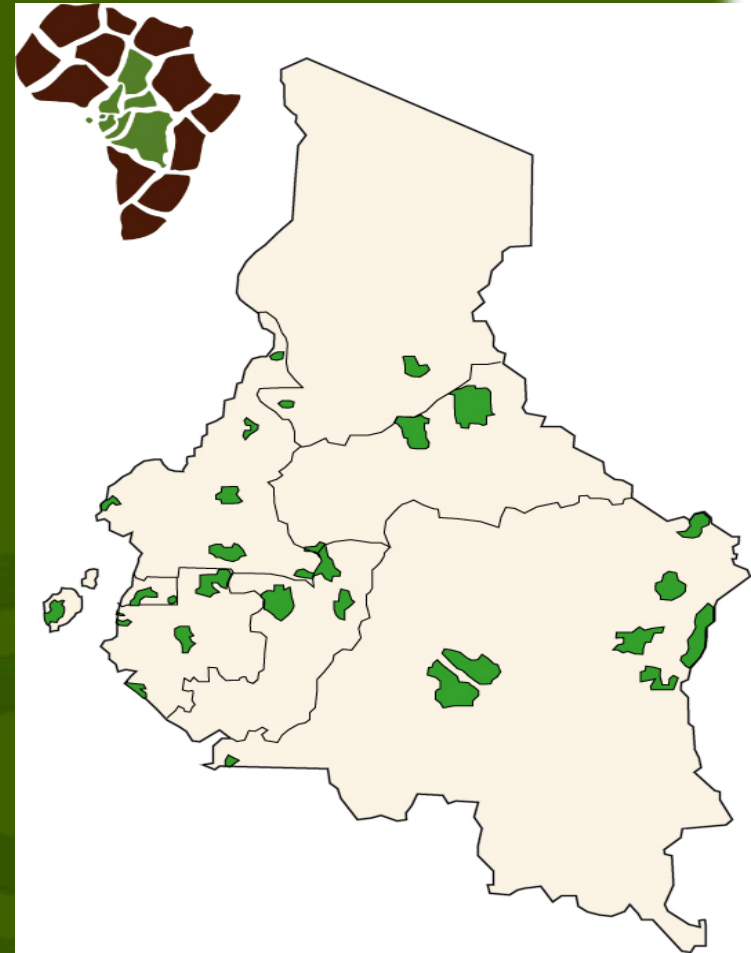
1. Contexte
2. Aperçu des aires protégées en Afrique centrale
3. Initiatives Transfrontalières
4. Menaces sur les aires protégées
5. Contraintes de gestion
6. Mode et outils de gestion
7. Perspectives

1. Contexte

- Déclaration de Yaoundé, mars 1999
- Création de la COMIFAC
- Création du RAPAC, mai 2000
- Adoption du plan de convergence
- Mandat COMIFAC au RAPAC pour mettre en œuvre l'axe 4 du Plan de convergence relatif à la conservation de la diversité biologique.
- Adoption du plan stratégique RAPAC 2008 -2017

RAPAC

8 pays, 33 Sites Pilotes



1 Projet national : PIN Salonga



"Projet d'appui à la politique nationale de conservation et de gestion des forêts et de la biodiversité du parc national de la Salonga" , mai 2010-septembre 2014 (UE). 1 AP

2 Programmes régionaux

PACEBCo:



"Projet de gestion durable de la biodiversité" , juin 2010-décembre 2014 (BAD/CEEAC). 6 Paysages, 16 AP

ECOFAC V:



"Programme d'appui et de valorisation des écosystèmes fragilisés d'Afrique Centrale » , janvier 2011-juin 2015 (UE). 16 AP



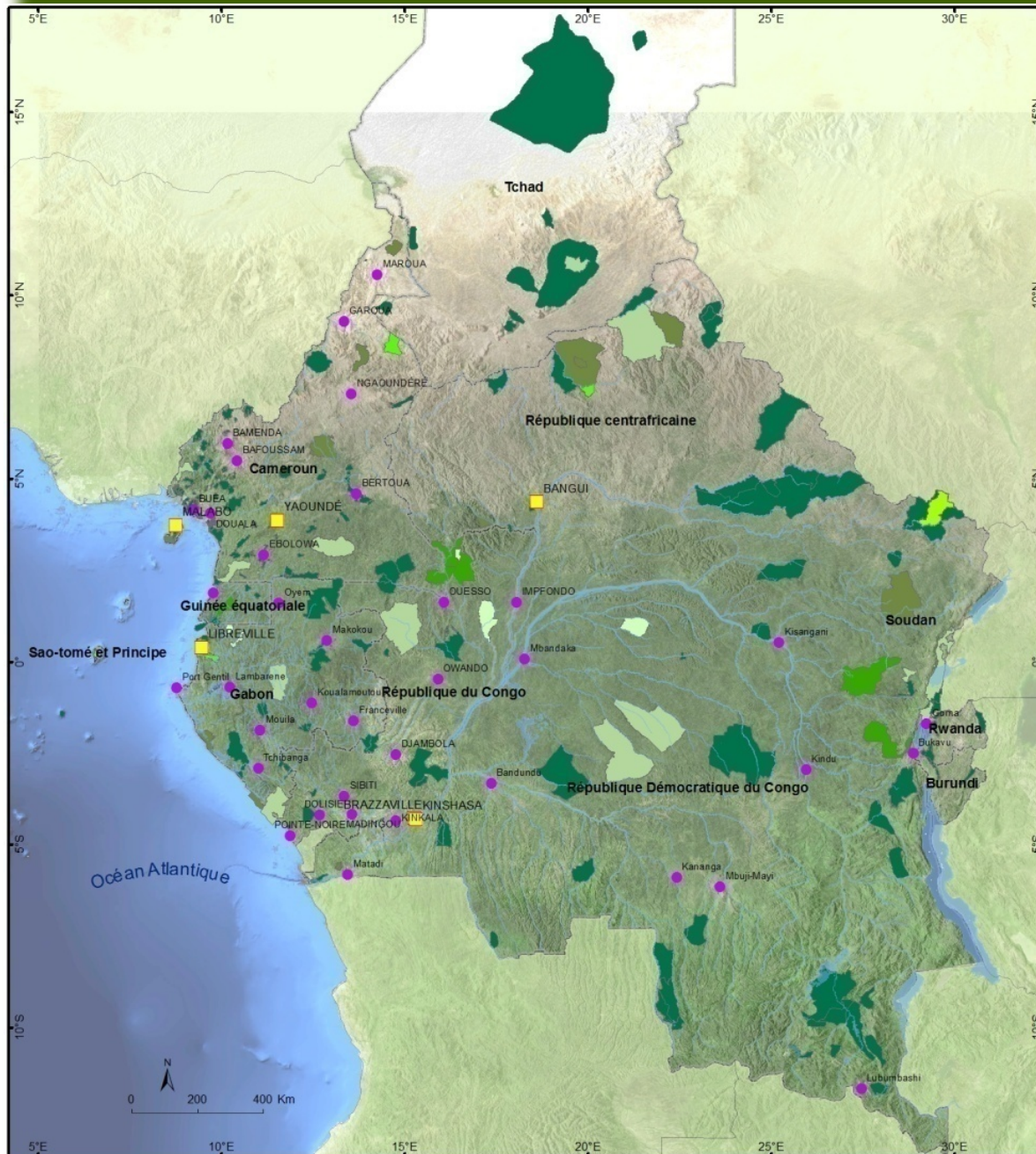
2. Aperçu des aires protégées en Afrique centrale

N°	Pays	Nombre AP	Superficie (ha)	Taux de couverture (%)	Institution de gestion
1	Cameroun	25	9 015 286	19	Ministère
2	Congo	14	3 655 402	12	ACFAP (2010)
3	Gabon	13	3 007 445	14	ANPN (2007)
4	Guinée Equatoriale	12	586 000	18	INDEFOR
5	République Centrafricaine	16	6 761 500	11	Ministère
6	République Démocratique du Congo	21	18 352 325	10	ICCN (2008)
7	Sao Tomé et Principe	4	30 000	30	Ministère
8	Tchad	11	12 362 820	17	Ministère
		110	53 770 778	10 - 30 %	

Selon d'autres sources: 125 et 340 AP, 5 et 57 millions d'ha de superficie couverte par les AP en Afrique Centrale



Représentativité de presque tous les types d'écosystèmes



- Savane
- Forêt
- Zone côtière et maritime
- Zone de montagne
- Zone de plaine
- Zone humide



3. Initiatives transfrontalières et paysagiques

* Initiatives CARPE dans le domaine des paysages :

12 paysages prioritaires (noyaux intacts entourés de zones d'impacts humains)

* 7 complexes APT avec accords de coopération en Afrique centrale:

1) TNSri-National de la Sangha (2000)

2) Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM ; 2005)

3) Mayumba-Conkouati (2010)

4) Lac Télé – Lac Tumba (2010)

5) Bi-National SenaOura-Bouba Ndjida (Yamoussa ; 2011)

6) Great Virunga Transboundary Collaboration (GVTC) (RDC – Rwanda – Ouganda ; 2004)

7) Mayombe (RDC – Congo – Angola ; 2009)

* Des complexes transfrontaliers en cours de création



-1000000 0 1000000 2000000 3000000 4000000



2000000

1000000

0

-1000000

Campo Ma'an-
Rio Campo

Guinée
Equatoriale

Mayumba-
Conkouati

Cameroun

Tridom

Gabon

Congo

Tchad

Bouba Ndjida-
Sena Oua

RCA

TNS

Greater
Virunga

Lac Télé-
Lac Tumba

RDC

Rwanda
Burundi

600 0 600 1200 Kilometers

Légende

-  Paysages considérés
-  Limite entre Etats

-1000000 0 1000000 2000000 3000000 4000000

4. Menaces sur les aires protégées

- **Menaces traditionnelles**
- Braconnage de subsistance
- Empiètement des AP (agriculture et pâturage)
- Exploitation illégale des bois et PFNL
- Etc.

Rapac



- **Nouvelles formes de menaces plus délicats à gérer parce que directement liés à l'économie et au développement**

1) Braconnage de type nouveau avec de grands massacres d'animaux

- *Groupes organisés lourdement armés*

➔ *Problèmes de paix et sécurité en plus des problèmes environnementaux*

Rapac



2) Conflits d'utilisation des espaces et ressources des AP

- *Industries extractives (minières, pétrolières, forestières ...)*
- *Agro-industries (extension des plantations, ...)*
- *Développement des infrastructures et projets structurants (infrastructures de communication – routes, ports, aéroports; barrages hydroélectriques, ...)*

➔ *Problématique du foncier nécessitant une planification de l'aménagement du territoire*

3) Insécurité et conflits armés

- *Assassinat des écogardes*
- *Abattage des animaux emblématiques parfois sous forme de représailles*
- *Occupation des AP par les réfugiés ou/et les groupes armés*

➔ *Problèmes de paix et sécurité en plus des problèmes environnementaux*



5. Contraintes de gestion

Faible application des lois

Absence des standards et normes de gestion des AP

Faible capacité en ressources humaines (quantité et qualité)

Insuffisance de connaissances des aspects liés à la gestion des AP

Insuffisance de valorisation des AP

Insuffisance des ressources financières

Problème de gouvernance à différents niveau

→ Gestion peu efficace des AP



6. Modes et outils de gestion

1. Gestion par les institutions étatiques (*Ministères et Agences*)
2. Gestion avec l'appui des ONGs
3. Gestion impliquant les communautés (*Réserve communautaire de Tayna en RDC, ZCV en RCA, ZIGC au Cameroun, etc.*)
4. Gestion transfrontalière (*7 accords de coopération et de gestion des complexes transfrontaliers*)
5. Gestion en partenariat public privé PPP (*ACF à Virunga; APN à Garamba, Odzala et Zakouma*)

➔ Nécessité d'une évaluation comparative des différents modes de gestion par rapport à la l'efficacité de gestion



Outils de gestion

1) Outils politiques, institutionnels et stratégiques

- *Déclaration de Yaoundé*
- *COMIFAC*
- *RAPAC*
- *Plan de convergence*
- *Accords de coopération et de gestion des aires protégées transfrontalières*

***En cours :** Observatoire des aires protégées d'Afrique Centrale
Fonds Fiduciaire pour la Conservation des AP*

2) Outils opérationnels

- *Plan d'aménagement* (4 guides de planification d'aménagement du paysage développés avec l'appui de l'USFS)
- *Plans d'affaires des AP* (travaux engagés au RAPAC avec l'appui de l'UE)
- *SMART*
- *MIST*
- *METT et PAMET*



7. Perspectives

- Etendre la couverture de la zone RAPAC à tous les pays membres de la COMIFAC: Adhésion du Rwanda et du Burundi
- Accroître le nombre d'aires protégées bénéficiant des appuis des partenaires techniques et financiers
- *Améliorer la qualité des statistiques sur les AP*
- Etablir la lacune écologique et assurer la représentativité de tous les écosystèmes
- *Améliorer les connaissances dans le domaine de gestion des AP*



7. Perspectives (suite)

- *Développer les standards et normes de gestion des AP*
- *Evaluer les cas de gestion des AP en mode PPP en cours en vue de la promotion de ce concept*
- Renforcer les outils de gestion des aires protégées
- *Développer le mécanisme de sécurisation des financements durables pour la gestion des aires protégées*
- *Améliorer la gouvernance à tous les niveaux*
- *Développer les plans d'aménagement du territoire pour pallier aux questions foncières*



MERCI POUR VOTRE ATTENTION